

## LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU SUD KIVU A L'ÉPREUVE DU PHÉNOMÈNE "FIN D'HEURE"

David CIZA

Institut Supérieur des Techniques de Développement (ISTD) de KALEHE, RD  
Congo  
[davidrubona@gmail.com](mailto:davidrubona@gmail.com)

**Résumé :** Après les élections de 2006 qui ont abouti à plusieurs résultats tels que l'installation aussi à Bukavu du gouvernement provincial qui dirige et agit au nom de l'Etat ; l'on s'attendait voir la situation d'avant les élections changer. Curieusement l'on continue à observer à Bukavu la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés, l'effondrement de l'appareil judiciaire, l'absence du monopole de la violence légitime. En bref, ceci est le fruit d'incapacité du gouvernement à se doter des stratégies qui lui permettent d'avoir une prééminence et instance motrice de la gestion de la société. En conséquence un groupe des hors la loi dénommé « Fin d'heure » apparaît, semant ainsi l'insécurité dans la ville. Ces malfaiteurs orchestrent l'insécurité au su et au vu de tous. Ils ravissent téléphone, argent et autres biens de valeurs. Dans certains quartiers comme celui de l'Essence Major Vangu, il est impossible aussi bien d'y effectuer que d'y répondre à un appel téléphonique de peur que le téléphone ne soit ravi. Le gouvernement provincial ne parvient pas à éradiquer le phénomène à cause de l'impunité érigée en système au Congo. L'on peut ajouter également que les stratégies mise en place par les services de sécurité présenteraient des failles. Et enfin pour répondre à leurs actions, les pouvoirs publics mettent en place des opérations diurnes et nocturnes en organisant des patrouilles mixtes, opérations de bouclage dans les quartiers à forte criminalité. Une approche méthodologique a présidé à la réalisation de cette étude.

**Mots clés :** Autorité, Election, Gouvernement, Sécurité.

## THE SOUTH KIVU PROVINCIAL GOVERNMENT'S INVESTIGATION ON THE TERM "FIN D'HEURE"

**Abstract:** After 2006 elections which resulted into diverse initiatives such as the inauguration of a provincial government in Bukavu that governs and represents the central government, seemingly to other parts as an expectation to have a different view from the one before the elections. It is obviously noticed that this period is characterized by the lack of confidence between the government and the governed; the non-functioning of the judicial system, the lack of legitimacy. This is in short due to the inability of the government to adopt techniques helping them to conserve their authority and improve the management of the community. Consequently, an illegal group denominated "Fin d'heure" evolves and spread insecurity in the town. These evildoers sometimes operate in the daylight picking up telephones, money and other valuable things from people. In some areas such as Essence, Major Vangu, it is impracticable to phone for fear that the telephone is not picked up. It is worth investigating why the provincial government does not abolish the group "Fin d'heure", and how the political system is reacting to the insecurity caused by the group? The provincial government does not succeed to abolish the movement because of the impunity in Congo. In addition, the measures taken by the security section prove inadequate. Finally, to stop the evildoing of the movement, the government should develop strategies like daily and nocturnal patrols, and curfew in the quarters invaded by the criminals. A methodological approach was used to carry out this study. Collecting and analysis techniques also rendered this study realistic.

**Key words:** Authority, Elections, Government, Security

## Introduction

L'Etat est une entreprise politique à caractère institutionnel dont la direction administrative revendique avec succès dans l'application de règlement, le monopole de la contrainte physique légitime (WEBER 2006, p.137). L'Etat est comme une forme constitutionnalisée de domination où un territoire et sa population sont contrôlés par une instance dont le moyen est la détention du monopole de la violence et qui remplit des fonctions multiples (COLAS 1997, p.86).

Les auteurs Marxistes considèrent l'Etat comme un phénomène de force, un ensemble d'instruments de contrainte au service de la classe dominante. Il est le produit de contradiction et d'antagonisme des classes sociales, instruments à finalités d'exploitation.

Ainsi apparaît le territoire, dirigé par un gouvernement et habité par une population constituée d'une ou plusieurs nationalités, comme une machine de classe, un appareil à finalité de domination politique.

Il est généralement admis qu'un Etat fort, c'est-à-dire pourvu des institutions fortes et efficaces, est une garantie de paix et de développement. "Nous avons besoin d'un Etat fort, telle est ma conviction. Pour garantir la liberté de ses citoyens, un Etat de droit se doit d'assurer la sécurité et de rendre la justice de manière efficace. Si notre Etat a de nombreux atouts, il a aussi des fragilités qui, j'en ai la conviction, peut être surmontées. Elles nécessitent une action résolue à court terme, pour mieux préserver notre Etat à long terme" (JUPPE 2016, p.264).

Dans toutes les sociétés, l'Etat est revêtu de plusieurs dimensions et considéré comme la réponse aux préoccupations centrales des citoyens. Pour cela, l'Etat doit exister et bien fonctionner. Construire un Etat fort et efficace nécessite plusieurs efforts, aussi bien de la part des gouvernants que de celle des gouvernés, y compris les efforts des partenaires multilatéraux. Aux niveaux national et local, la population jeune est une force importante au regard non seulement de son effectif au sein de la population totale, mais également du fait que les jeunes constituent l'avenir de toute société. Leur apport dans la construction de l'Etat reste attendu et on devrait les préparer à devenir des citoyens au sens plein, afin qu'ils apportent leur réelle contribution. « *Nous vivons dans une société où la jeunesse, en jouant le rôle de la force de la nation, est appelée à faire entendre sa voix devant les abus criminels et les situations d'injustice.* (ELA 1980, p.121)

Les institutions de base comme la famille, l'école, l'église et les milieux de travail ne se limiteraient plus à la socialisation dans un tel sens, mais iraient plus loin en intégrant les préoccupations politiques dans le processus de socialisation.

Au Sud Kivu et dans la ville de Bukavu, parmi les plaintes entendues chaque fois que l'on fait face à un problème grave de société, figure l'absence de l'Etat ou du moins son inefficacité. On pense que l'Etat doit être refondé pour que l'ordre, la paix, la sécurité des personnes et des biens, le développement et la gouvernance soient observés. La politique et les hommes politiques sont critiqués.

De ce qui précède, le présent article se propose de comprendre pourquoi le gouvernement provincial ne parvient-il pas à mettre fin au phénomène « fin d'heure », comment les pouvoirs publics répondent-ils à l'insécurité créée par ce phénomène.

Hypothétiquement, Le gouvernement provincial ne parvient pas à éradiquer le phénomène à cause de l'impunité érigée en système au Congo. L'on peut ajouter également que les stratégies mise en place par les services de sécurité présenteraient des failles notamment les difficultés de déplacement liées au manque de carburant en vue d'intervenir à temps ou en organisant des patrouilles. Signalons également l'immixtion des certaines autorités demandant libération des « Fin d'heure » arrêtés. Et enfin pour répondre à leurs actions, les pouvoirs publics mettent en place des opérations diurnes et nocturnes en organisant des patrouilles mixtes, opérations de bouclage dans les quartiers à forte criminalité.

## 1. Méthodologie

La réalisation de cette étude a été ponctuée par deux moments clé : La collecte des données et le traitement/analyse des résultats.

Pour récolter les données, nous avons recouru à l'observation désengagée, l'entretien semi-directif, la documentation et le focus groupe.

En ce qui concerne l'observation désengagée, le chercheur ne se mêle pas à la vie du groupe étudié. Il observe de l'extérieur et ne participe pas aux actions du groupe. Grâce à cette technique, nous avons observé les faits sans participer aux actions du groupe. Ainsi, elle nous a permis une observation sur ce qui se passe dans le cadre des opérations du gouvernement provincial du Sud Kivu à l'épreuve du phénomène "fin d'heure". Nous avons vu que Le gouvernement provincial ne parvient pas à éradiquer le phénomène à cause de l'impunité érigée en système au Congo. Aussi, les stratégies mise en place par les services de sécurité présentaient des failles notamment les difficultés de déplacement liées au manque de carburant en vue d'intervenir à temps ou en organisant des patrouilles ; l'immixtion des certaines autorités demandant libération des « Fin d'heure » arrêtés. Et enfin pour répondre à leurs actions, les pouvoirs publics mettent en place des opérations diurnes et nocturnes en organisant des patrouilles mixtes, opérations de bouclage dans les quartiers à forte criminalité.

## 2. Technique d'entretien

Pour sa part, l'entretien semi-directif qui est selon (Grawitz 1974, p.87) ..., a permis de récolter les données à travers des échanges, des consultations des autorités politico administratives, des acteurs de la société civile et la population, en vue de relever l'implication du gouvernement dans la sécurisation des personnes et de leurs biens au Sud Kivu.

Un guide d'entretien a été préparé pour guider ces entretiens avec les catégories cibles. Ce guide portait sur les thèmes suivants : Qu'est-ce qu'un Etat, Combien de fois vous vous réunissez avec les autorités pour discuter des questions sécuritaires?, Qu'est ce qui serait à l'origine du phénomène "fin d'heure", Pourquoi le gouvernement provincial ne parvient-il pas à mettre fin au phénomène "fin d'heure" ?, Comment les pouvoirs publics répondent-ils à l'insécurité créée par ce phénomène ? Quel modèle proposez-vous pour la RD Congo ?

-L'échantillonnage : Cette technique a été utilisée de la façon ci-après :

- Ciblage des sites de l'enquête : Les trois communes de la ville de Bukavu (Ibanda, Kadutu et Bagira) ont été retenues comme aires géographiques de l'enquête.
- Détermination de l'échantillon : Dans chaque commune, nous nous sommes entretenus avec des différentes couches de la population où nous avons analysé les actions du gouvernement provincial du Sud Kivu face au phénomène "fin d'heure". La documentation permet « d'accéder aux informations existantes dans les documents écrits ». C'est grâce à elle que nous avons complété les informations issues de l'entretien et de l'observation pour être de plus en plus complet. Nous avons eu à consulter des ouvrages, des travaux scientifiques, des articles, ... en vue d'approfondir l'un ou l'autre aspect de l'étude.
  - En ce qui concerne l'analyse des données, la technique d'analyse du contenu a été privilégiée. Cette technique vise à décrire et à interpréter de manière systématique le contenu manifeste des communications. Cette technique nous a permis d'interpréter qualitativement les résultats en vue d'en découvrir le contenu intrinsèque.

### 3. Résultats et Discussions

Pour des raisons pédagogiques, il s'avère nécessaire de parler du phénomène « fin d'heure » à Bukavu (1<sup>ère</sup> section) avant de présenter les stratégies arrêtées par les autorités provinciales en vue d'éradiquer l'insécurité créée par les « fin d'heure » (2<sup>ème</sup> section).

#### 3.1. Du Phénomène « fin d'heure » à Bukavu

C'est au travers ce chapitre que nous étudions l'origine et l'évolution du phénomène « fin d'heure », nous analysons les causes et les actions du phénomène « fin d'heure », et enfin nous identifions les autres groupes associés aux « fin d'heure » et ses impacts.

##### 3.1.1. Origine et évolution du phénomène « fin d'heure »

Le phénomène « fin d'heure » a commencé en 2006. A cette date, les jeunes originaires de l'Essence (commune de Kadutu) en provenance de Goma sont venus implanter la pratique du « faux diamant ». A leur tête, un jeune peu connu à l'Essence mais qu'après maintes fois reproché s'est converti à la loi en abandonnant cette pratique. Mais ce dernier avait déjà formé un grand nombre considérable de jeunes et « enfants de la rue » qui ont continué avec cette pratique jusqu'à se transformer en phénomène « fin d'heure », qui fait parler de lui au moins chaque mois à Bukavu. Ce phénomène faux diamant a fait tant de victimes et cela sans distinction des hommes, des femmes et même des jeunes filles et garçons. Cette forme d'escroquerie bien conçue par les auteurs a amené certaines personnes à se faire escroquer des sommes d'argent, des téléphones, des bijoux et autres biens de valeur. Ainsi, le phénomène faux diamant a amené des problèmes dans des familles et même d'appauvrissement de certaines personnes.

Les « fin d'heure » peuvent être constituées d'un groupe de quatre, six ou plus dépendamment du lieu où l'opération sera faite. Ils ont un jargon (langage codé)

utilisé pendant les opérations, au moment du partage et même en dehors de ces deux temps.

Par exemple : « Kujaga himugu » ou encore « ramba » pour signifier escroquer, récupérer ou ravir par force. Il y a aussi « kopanza » pour dire partager « mankare » pour signifier les plus dangereux, souple et « mbare » qui signifie le chanvre.

La plus part des « fin d'heure » prennent l'alcool ou de drogue. Les « fin d'heure » ne vendent pas à n'importe qui les biens escroqués de peur que cette personne ne leur trahisse. La confiance est le socle même de leur existence. Ne citer jamais l'autre même si l'on veut vous tuer. Ce sont des personnes qui n'ont pas une occupation. Par-là, chacun se laisse ouvert à l'autre compte tenu de leur similitude de leurs conditions de vie et des relations qui les unissent.

Le partage dans le groupe de « fin d'heure » doit toujours être équitable pour éviter que les mécontents n'aillent pas trahir le groupe. Ils passent souvent la journée dans les maisons de cinéma où dans lesquelles l'on vend des drogues et la plus part de fois dans les maisons de tolérance. Chacun est libre de gérer son argent après leur opération.

Signalons que pendant qu'ils prennent de l'alcool, les « mankare » c'est-à-dire les plus souples ou courageux doivent bénéficier d'une bouteille de bière de plus par rapport aux autres.

Dès qu'ils ont déjà pris le « mbare » pour dire le chanvre, ils se partagent en groupes, axes différents et chaque groupe doit montrer le résultat de son opération plus tard. Dans la boîte de nuit, bar ou même restaurants où ils entrent, en même temps qu'ils mangent ou prennent des boissons, ils peuvent cibler des personnes qui détiendraient des téléphones ou autres biens de valeur.

MUGISHO KAMANYULA dit que le faux diamant que se servent les « fin d'heure » pour escroquer les personnes coûtent septante dollars américains pour sa fabrication. Tout cela afin qu'ils puissent impressionner. Et ces « fin d'heure » appelés « DIAMANTIFAIRES » n'acceptent pas de donner le premier faux diamant qu'ils montrent à la victime de peur de faire des dépenses pour fabriquer un autre. Dès 2007 à nos jours, le phénomène a pris plusieurs allures : tueries, coups et blessures, extorsion des biens des valeurs, ...

### 3.1.2. *Les causes du phénomène « fin d'heure »*

Sans être exhaustifs des faits et facteurs suivants paraissent déterminants comme cause de ce phénomène. Il s'agit notamment de :

#### ➤ **L'échec de la réinsertion sociale des enfants soldats ainsi que les militaires démobilisés des forces armées.**

La lecture attentive de la situation qui a suivi le processus de démobilisation fait état d'un accroissement du nombre d'enfants dans la rue, des délinquants de jeunes âgé parmi lesquels se recrutent les « fin d'heure ». Un constat a pu démontrer que la moitié si pas un tiers de jeunes motards circulent dans la ville de Bukavu est issue des anciens militaires démobilisés des forces armées. C'est dans ce cas que la mairie a interdit les courses nocturnes à moto à cause des multiples opérations inciviques qui

leurs avaient été reprochés ( complices ou co-auteurs des assassinats et meurtres, extorsions des téléphones et sacs à main de leurs propres clients, des enlèvements,...).

➤ **Le non encadrement de la jeunesse**

Il est vrai que l'Etat Congolais ne remplit pas un certain nombre d'obligations, même celles qui découlent de la constitution. Citons en passant l'article 43 de la constitution de la troisième république qui proclame et consacre la gratuité de l'enseignement primaire qui est une étape fondamentale pour un jeune. L'encadrement de la jeunesse doit être pris parmi les priorités afin de réduire le nombre des enfants dans la rue.

➤ **Le chômage**

Ne sachant pas comment vaincre la faim, certaines personnes à Bukavu se sont imaginé des voies illégales pour répondre à leurs besoins.

C'est ainsi que nous observons des vols, d'escroquerie, ... on peut retrouver par exemple un fonctionnaire qui recourt à la corruption, un agent qui escroque l'autre a abusé de sa confiance, un élève qui vole, un commerçant qui ne paie pas la taxe, l'infirmier qui occasionne des avortements. La pauvreté de la famille fait beaucoup que des jeunes adhérents à ce groupe des criminels.

➤ **L'obscurité de certains coins de la ville de Bukavu**

Elle accentue la montée de la criminalité à Bukavu. Dès qu'il fait sombre, des bandits et autres voyous se cachent dans des coins de la rue et de quartiers pour rançonner les passants et commettre d'autres types d'infractions en toute sécurité sans être dénichés par les agents de l'ordre.

➤ **La forte croissance démographique**

La population de Bukavu accroit du jour au jour et cela peut-être pour diverses raisons :

- **L'exode rural** : beaucoup de gens qui vivent dans les campagnes sont attirés par la ville et viennent s'y installer. D'autres sont des commerçants qui voient leur chiffre d'affaire augmenter et viennent chercher un marché plus prospère en ville.
- **L'insécurité grandissante** qui se remarque dans les villages voisins de la ville pousse les habitants de ces villages à se déplacer vers la ville.

Dans les quartiers d'accueil comme à Muhungu, Nkafu, Cimpunda, Essence les maisons érigées ne respectent pas les normes urbanistiques et cet état ne peut que profiter aux malfaiteurs qu'opèrent avec quiétude.

➤ **L'impunité**

Dans la ville de Bukavu, l'impunité se situe à plusieurs niveaux. L'administration ne sanctionne pas ou comme, il le fallait les maux qui gangrènent la société pour endiguer la corruption, la concussion, les faux commis souvent dans le recrutement que dans les états de paie ou les listes des effectifs des agents de l'Etat, etc. La police militaire qui doit sanctionner ou faire respecter le règlement militaire est quasi inexistante et ne sanctionne que par sentiment les plus faibles comme les caporaux.

Les autorités politico-administratives sont indifférentes devant la violation des mesures de Police, des règlements et des décisions. L'insécurité n'est-elle pas favorisée

par l'impunité ? Les règles en matière d'exploitation des restaurants, hôtels, débits de boissons ne sont pas guère respectées dans la province du Sud-Kivu. Et pourtant les lieux cités sont hautement criminogènes : où sont planifiées les associations et meurtres, où sont violés des mineurs, des bars non enregistré auprès des services compétents. La magistrature tant civile que militaire libère parfois les coupables et condamnent les innocents.

Les décisions judiciaires gagnées ont souvent de mal à être exécutées soit à cause du visa du chef de juridiction bien que pareille pratique avait déjà interdite par la hiérarchie de ce ministère au niveau national, ainsi que la constitutionnelle. La question qui revient souvent sur les lèvres des avocats est celle-ci : à quoi servirait une décision judiciaire de condamnation s'elle ne peut jamais exécutée... ».

Les prisons ne sont pas suffisamment sécurisées de telle sorte qu'à chaque attaque de la ville des condamnés s'évadent et rentrent semer la terreur à la cité. Ce qui est déplorable est que plusieurs auteurs de violation des droits de l'homme reconnus des autorités militaires, policiers ( agents de l'ordre) même dénoncé par la population et différentes associations des droits de l'homme sont restés impunies, parfois arrêtées par ces dits agents de l'ordre, mais quelques jours après on les voit circuler librement.

➤ **La mauvaise compagnie**

En groupe, les êtres humains s'influencent mutuellement. La compagnie joue un rôle dans la socialisation, ses résultats peuvent être négatifs (vols, extorsions, association des malfaiteurs, viols, etc.) ou positifs.

➤ **L'irresponsabilité parentale**

Les parents ont la prééminence de l'éducation des enfants. Ils ont beaucoup de devoirs envers ces derniers mais grand nombre ne répond pas aux droits de ses enfants soit par le fait qu'ils n'ont pas du travail, soit le salaire ne suffise pas pour subvenir aux besoins de toute la famille.

D'autres par contre ses caractérisent par irresponsabilité due à l'ivrognerie. Enfin, il y a ceux qui laissent les enfants dans le libertinage. Les enfants quittent et reviennent quand ils veulent.

➤ **La prolifération des armes légères**

A l'issue de ces guerres à répétition qu'a connue le Sud-Kivu, on peut noter qu'avant 2002, les bandes armées étaient nombreuses et innommées. Du fait que depuis la libération de 1996, toutes les armes des anciens soldats de Mobutu n'avaient pas été récupérées, une partie de celle-ci a servi à la résistance à l'entrée au mieux de l'occupation effective de certains coins de la province par les forces de l'AFDL. Il convient aussi de noter que l'affaire cache d'arme dans la ville de Bukavu qui avait failli coûter la vie au Général de l'armée NABYOLWA n'était pas totalement démantelé à cause de la survenance de la guerre du colonel Jules MUTEBUSI. Il est donc normal à nos jours de nous poser la question de savoir où se trouvent toutes ces armes. Elles sont certes dans les mains de la population, toutes catégories confondues. Pour pallier à cette situation, le gouvernement a déjà pris des mesures devant permettre la récupération de ces armes. C'est le cas notamment de l'opération arme

cote argent (50\$) qui a déjà été lancée dans la ville de Bukavu par le PAREC du Pasteur MULUNDA. Cette opération, on le sait, a produit des effets positifs dans les provinces de Kinshasa et du Katanga.

A cet effet, nous devons également dire qu'avec l'appui du PNUD, le gouvernement provincial a tenu un atelier de formation sur le contrôle démocratique des armes légères et de petit calibre (ALPC) et du secteur de sécurité en RDC à l'intention des acteurs étatiques et non du secteur de sécurité de Bukavu.

A travers cet atelier, le gouvernement provincial visait de manière globale à renforcer des capacités de ces acteurs en vue de réduire la violence armée dans la province du Sud-Kivu. A l'issue de cet atelier un plan provincial de contrôle des armes légères était mis sur pied. Le programme de l'installation du Conseil National de contrôle d'ARPC au niveau provincial été fixé ainsi que celui du forum de validation du Plan National de contrôle des ALPC.

#### ➤ **Le non casernement des militaires**

Nous voyons aujourd'hui des militaires qui faute de logement à cause du coût du loyer assiègent tout simplement des chantiers et même les dépendances des maisons d'autrui. C'est une source de conflit qui peut avoir des effets pervers. On voit des militaires munis de leurs armes et grenades la journée comme le soir dans les débits de boissons. Ce sont des sources d'insécurité. Dans des anciens camps militaires, on pouvait facilement trouver des cantines, les écoles primaires, les dispensaires pour familles des militaires. Eux-mêmes ne peuvent quitter le camp qui muni d'une feuille de route et sans arme, sans tenues militaire sauf lorsqu'ils étaient commis à des tâches précises.

C'est dans leur caserne qu'ils pouvaient faire leurs champs pendant les heures libres et c'est après leurs tâches permanentes de formation donnée par leurs officiers et autres gradés. Les séances d'entraînement au champ de tirs ne sont plus sûrement tenu parce que le militaire que nous voyons pendant trois mois dans un quartier populaire quelconque de la cité à Kasali, Nyamugo, Cimpudan etc... ne peut pas se rappeler lui-même à part les causeries morales, quel jour il s'est entraîné depuis un ou deux ans.

Certains efforts fournis par les partenaires au développement pour doter la province du Sud-Kivu les casernes (Cas de camp Saïo) sont à encourager. Outre ces précédentes sources d'insécurité, nous pouvons aussi citer :

- L'inaccessibilité et l'obscurité de certains coins de la ville de Bukavu ;
- La présence des démobilisés en attente de rapatriement dans leur province d'origine ;
- La présence des éléments des groupes armés intégrés ou par des militaires dispos et sans affectations ;
- La présence dans la ville des bandits à mains armées évadés des prisons.

#### 3.1.3. *Actions du phénomène « Fin d'heure » à Bukavu*

En parlant des actions des « Fin d'heure », ici il est question de parler de la manière dont agissent les « Fin d'heure ». Ce phénomène est en train de prendre une autre forme que celle du début. Si à l'origine, c'est le « Faux diamant » qui facilitait l'opération d'escroquerie, actuellement ce phénomène a pris une autre forme. Il s'agit



de celle d'extorsion des biens de valeur (téléphones, argent, bijoux, des chaînettes, sacs à main,...) le jour comme la nuit.

C'est ainsi que dans certaines parties de la ville de Bukavu et plus précisément sur le tronçon routier Major Vangu à l'Essence jusqu'à Panzi, Kamagama, les passant ont difficile à répondre à un appel sur téléphone ou porter un téléphone à la main ou un sac à main. Une autre manifestation du phénomène « Fin d'heure » est celle des motards en complicité avec les « Fin d'heure » qui sur la moto, s'approchent d'un passant, lui ravissent le bien et augmentent la vitesse laissant alors la personne victime entrain de pleurer son bien.

L'autre stratégie utilisée par ces « Fin d'heure », confondus des motards, consiste à transporter le client sur la moto en se rassurant des biens de valeur qu'il peut avoir avant de le dévier et/ou l'amener à un endroit préétabli pour l'opération.

En effet, pour se rendre innocent, le motard stationne à cet endroit en prétendant soit qu'il n'a plus de carburant soit que la moto tombe en panne. Le client se retrouve abandonné à lui-même et du coup surgissent les « Fin d'heure » qui le demande de choisir entre la vie et la mort.

L'opération se caractérise par les extorsions des biens de valeur mais également des coups et blessures qui sont administrés à la victime avant de ravir les biens ou bien et même après extorsion.

Les « Fin d'heure » se servent aussi d'un morceau du chevreau sur lequel ils mettent les clous de sorte que, lorsqu'ils tombent sur une victime et lui administrent un coup de chevreau ou deux que cette dernière se retrouve par terre. D'où l'appellation « OPERATION CHEVREAU » dans la ville de Bukavu. Signalons que ces derniers opèrent surtout en des endroits sombres c'est-à-dire non éclairé où ils se cachent souvent pour opérer, il s'agit notamment de la route Lycée Wima jusqu'au Camp TV ; les escaliers de l'ISDR, au terrain de Funu, le petit marché Mwachi juste après la paroisse de Cimpunda (en commune de Kadutu) ; le tronçon Major Vangu jusqu'à l'hôpital de Panzi (en commune d'Ibanda),...

Lorsque ces jeunes « Fin d'heure » ont compris que les gens étaient de maîtriser leurs tactiques, ils ont songé à d'autres stratégies. C'est par exemple quand une personne attend un taxi ou une moto sur un arrêt-bus. Etant donné qu'il fait déjà tard et la personne ne trouve pas le moyen de transport, cette personne, deux personnes « Fin d'heure » se présentent à tour de rôle l'un après l'autre. Ils se présentent comme des gens qui attendent un taxi ou une moto. Déjà à quatre ou cinq personnes sur l'arrêt-bus, ces derniers vont proposer de faire la route ensemble en montrant à celle qui sera leur victime qu'ils ont la même direction. Aussitôt arriver à un endroit qu'ils jugent propice pour leur opération, ces « Fin d'heure » vont se retourner contre la personne en question en l'intimidant. Et alors ils dépouilleront la personne de ces biens et parfois même à la blesser.

Autre action ou manière qu'ils se présentent devant un chauffeur ayant généralement un taxi-voiture. Ensemble ils discutent le prix de location pour quelques heures. Le chauffeur ne sachant pas à qui il a affaire, accepte. Dès qu'ils arrivent à un endroit qu'ils trouvent utile pour accomplir leur opération, l'un d'entre eux propose au chauffeur de lui laisser. Le chauffeur s'arrête pour permettre à ce « Fin d'heure » de

quitter la voiture. Toute suite les autres qui sont restés vont s'en prendre au chauffeur en promettant de lui donner la mort s'il osait crier.

Tout étant planifier au préalable, d'autres membres du groupe peuvent tout bien maîtriser la victime en lui ravissant tout ce qu'il avait déjà gagné comme recette de la journée, téléphone, etc.

La forme extrême du phénomène « Fin d'heure » à Bukavu est celle caractérisée par des assassinats ou meurtres. Après avoir abandonné les « chevron », les marteaux, les marches pied, ces derniers tuent des gens en servant des couteaux. Parmi des personnes tuées au moyen de coups de couteaux, nous citons koko BRUNO CIRAMBIZA, journaliste de la radio Star, qui étudiait à l'UOB en deuxième année de graduat dans la faculté d'économie et gestion. Ce dernier résidait au quartier Kasali. D'autres cas d'assassinats sont signalés à la Brasserie à côté du Nganda Palais Royal, à Nguba, Route d'Uvira, ... outre ces actions ci-haut citées nous pouvons indiquer celle du jeu aussi.

Ces personnes n'ayant pas d'emploi, d'occupation ou carrément n'ont pas étudié donc les « Fin d'heure » se livrent à un jeu dénommé les jeux de « trois gagnants ». Ces personnes, acteurs de ce jeu sont toujours en possession d'un tabouret et trois allumettes. Ils demandent aux passants de mettre en jeu de téléphones, de l'argent et toute autre chose qu'ils peuvent avoir en contrepartie de beaucoup d'argent et de téléphone de valeur qu'ils peuvent gagner. Vu qu'ils sont nombreux à l'endroit, l'un ou l'autre d'entre eux peut mettre en jeu un téléphone ou de l'argent et doit gagner car il maîtrise l'allumette qu'il faut choisir pour gagner. Tout ceci peut amener les gens qui passent à jouer.

Le passant va s'engager dans l'aventure mais il se rendra compte qu'il a échoué. Cela parce que les jeunes « trois gagnants » ont la tactique de changer la position de l'allumette pour que celui-ci qui va jouer ne puisse pas réussir.

#### 3.1.4. *Autres groupes associés aux « Fin d'heure »*

Ce sont des groupes avec qui les « Fin d'heure » peuvent être en connexion.

##### ➤ **« Armée rouge »**

Depuis toujours, des groupes de gens ont toujours sévi la population dans la ville de Bukavu. Ces groupes de personnes en tenue militaires et armées qui se forment en une mafia en vue de déstabiliser la population surtout pendant la nuit. L'armée rouge est un groupe de personnes composé spécialement des démobilisés, des déserteurs, des soldats et des civiles qui opéraient dans la ville de Bukavu entre 2002 et 2006. Ce groupe était essentiellement basé au quartier Panzi.

##### ➤ **« Enfant de la rue » ou « Maibobo »**

Les enfants de la rue communément appelés « Maibobo » sont des enfants qui, soit après avoir perdu leurs parents ou suite au rejet de ces derniers de leurs apporter un soutien adéquat, se sentent contraint d'abdiquer leurs milieux familiaux et veulent vivre dans la rue. Ils y passent toutes les journées, y dorment et souvent se cachent sous les portes et dans les égouts.

Parmi ces enfants dits « Maibobo », il y a des personnes adultes. Ces derniers envoient les petits d'aller commettre des gaffes afin qu'ils viennent faire des troubles. Tous ces groupes font le phénomène « Fin d'heure » qui est un groupe des gens quelque peu organisé qui opèrent à travers la ville de Bukavu, y perturbant la sécurité en commettant des actes criminels.

### *3.1.5. Impact du phénomène « Fin d'heure » sur la sécurité à Bukavu*

Le phénomène « Fin d'heure » à Bukavu a fait surgir des conséquences sur le plan social, économique, droits de l'homme, etc. Ce phénomène a des effets sur la sécurité des personnes et de leurs biens dans la ville de Bukavu. En effet, des cas d'assassinats ou meurtres sont enregistrés et cela plus au moins au courant de chaque mois. A Bukavu il ne passe plus d'un mois sans déplorer le cas d'une personne tué par coups de couteaux, par étranglement et autres arme blanches utilisées par les « Fin d'heure ». D'autres habitants de la ville sont tués par coup de balle, par des bandits armés, des hommes en tenue militaire ou civile et non autrement identifiés. Ils emportent des biens de valeur appartenant aux familles attaquées.

C'est entre des sommes d'argent, des laps tops, des télévisions, des lecteurs CD, des téléphones, habits,... Tout cela conduisant à l'appauvrissement des familles, aux marches de colère perturbant l'ordre public ainsi que le désintéressement de la population à l'égard de ces dirigeants grâce à la passivité à ne pas assurer la sécurité des personnes et leurs biens.

Une autre conséquence face à la passivité des dirigeants, c'est l'enregistrement des cas de justice populaire qu'est en train de prendre l'ampleur à Bukavu.

La population a appris à s'auto-sécuriser en organisant des patrouilles par quartier et avenue. C'est dans ce cadre qu'on a connu certains cas des justices populaires, à titre illustratif nous pouvons citer le cas d'un jeune homme appelé MUHINDO, surnommé le « BLANC » et considéré comme le président des « Fin d'heure ». Cet homme a été brûlé vif par les habitants de Bugabo (commune de Kadutu) après voir pointé suite à ces actions. Le fait s'est déroulé en date du 04 juillet 2009.

En date du 26 Août 2009, au carrefour de la commune de Kadutu, un autre bandit du nom de VAINQUEUR a été lynché par la population après avoir été appréhendé dans un restaurant détenant un long couteau en pleine journée et dont il se servait toujours.

## ***3.2. Les Stratégies arrêtées par les autorités provinciales en vue d'éradiquer l'insécurité créée par les « Fin D'heure »***

### *3.2.1. Les actions menées par les pouvoirs publics pour la sécurisation de la ville de Bukavu*

Trois variables sont prises en considération en recherchant la sécurité et les droits de l'homme au Sud-Kivu. Il s'agit des actions menées, des stratégies en termes de perspectives d'avenir et des responsables de ces actions identifiées.

Ci-dessous le tableau qui indique chaque action à sa (ses) stratégie (s) et acteur (s) à intervenir :

<b>Actions</b>	<b>Stratégies</b>	<b>Acteurs</b>
Lutter contre la prolifération des armes.	Armes contre argent ou vélo.	Etat congolais partenaires extérieurs.
Lutter contre les assassinats.	- Intensifier les patrouilles mixtes. - Associer les populations aux enquêtes judiciaires pour identifier les assassins et autres criminels	L'Etat congolais à travers l'armée et la police ainsi que la MONUSCO.
Faire respecter les attributions de la justice par rapport aux autres services publics comme l'ANR et la DGM.	- Remettre de l'ordre le fonctionnement de ces services par instructions appropriées.	- Gouvernement central et Directions Générales des dits services. - Gouvernement provincial.
Etablir les phénomènes « enfants de la rue ».	- Construire des établissements pour les enfants désœuvrés, ou délinquants ; - Réprimer les enfants délinquants, récidivistes ; - Soutenir les centres d'accueil des enfants en situation difficile ; - Créer des emplois à but de réinsertion sociale ; - Rendre effectif la gratuité de l'enseignement primaire ; - Renforcer la présence des policiers dans les contrées armées par ces opérations ; - Sensibiliser les populations ; - Présence d'une cour Militaire opérationnelle au Sud-Kivu.	Gouvernement central et Gouvernement provincial.
Rapatrifier les réfugiés	- Sensibiliser les réfugiés sur le retour volontaire ; - Créer des centres de transit ; - Assister les réfugiés dans leurs besoins humanitaires.	L'Etat congolais, la communauté internationale (à travers les organismes spécialisés).

Contrôler les mouvements des populations dans la province.	- Organiser la DGM ; - Mise en place du système « Nyumba ».	L'Etat congolais (gouvernement central et provincial).
Encourager la concertation entre l'Exécutif et le Législatif provinciaux avec la société civile.	- Mettre sur pied un cadre de concertation ; - Créer un site pour échanger des informations ; - Participation des autorités politiques de la province aux réunions, émissions, radiodiffusées ou télévisées, tribunes d'expressions populaires organisées pour les organisations de la société civile.	Gouvernement provincial et organisation de la société civile.
Eduquer et sensibiliser la population aux procédures judiciaires.	- Organiser les journées portes ouvertes ; - Faire des émissions à la radio ou à la télévision.	Gouvernement à travers le ministère provincial de la justice et le parquet.
Renforcer l'appui à la justice.	Subsides suffisants à la justice.	Gouvernement provincial et assemblée provinciale.
Indemniser les victimes des violences sexuelles.	Soutenir et contribuer aux fonds d'indemnisation des victimes des violences sexuelles.	Gouvernement provincial.
Punir les actes de violences sexuelles.	Appuyer la justice et les organisations de lutte contre les violences sexuelles.	Gouvernement provincial.
Lutter contre la corruption sous toutes ses formes.	Voter les édits sur les mesures pratiques des dispositions constitutionnelles.	L'Etat congolais (Gouvernement provincial et central).
Réorganiser l'enseignement primaire et secondaire.	Voter les édits sur les mesures pratiques des dispositions constitutionnelles.	Assemblée provinciale.
Faire un plaidoyer que les discriminations liées à la jouissance des droits économiques (eau, électricité) par les populations cessent.	- Veiller à une tarification juste et équitable. - Approvisionnement non discriminatoire en eau et électricité notamment interpellier les services concernés en cas d'abus.	Gouvernement.

Enregistrement systématique de tous les enfants conformément à la loi.	Sensibiliser les parents à faire enregistrer leurs enfants.	Gouvernement provincial, députés provinciaux, acteurs de la société civile qui œuvrent dans le secteur de la protection des droits des enfants.
--	---	---

**Source :** Cabinet du Ministère provincial de l'intérieur (2010)

Qui plus est, l'éradication de l'insécurité passe par la réhabilitation de trois piliers de la sécurité qui sont l'armée et la Police, les services de sécurité (ANR et DGM) ainsi que la justice.

- **L'armée et la Police**

Bien que ne relevant pas expressément de la compétence du gouvernement provincial ; l'armée et la police ne doivent échapper au contrôle de celui-ci car elles constituent l'instrument de maintien de l'ordre public par excellence.

A ce titre, l'autorité provinciale doit :

Veiller à la bonne application de la politique d'intégration et de brassage dans la juridiction telle que conçue par le Gouvernement de la République et aux mieux l'adapter aux réalités spécifiques de sa province ; avoir une voix même consultative dans la désignation des grandes unités à l'intérieur de la province ; approuver au préalable tout déploiement des militaires dans les zones où il n'y a pas d'affrontements s'ils ne viennent pas en appui à la Police débordée dans sa mission de maintien de l'ordre. Il s'agit notamment des postes frontaliers, barrières dans différents coins de la province, ...

- **Les services de sécurité (ANR et DGM)**

En dehors de leur mission traditionnelle qui est la détection et la prévention des menaces extérieures et intérieures contre la souveraineté de l'Etat et la sécurité des institutions, ces services devraient être mis en contribution pour :

Maximiser les recettes publiques en jouant le rôle de la police civile dans la détection et la dénonciation de points d'évasion fiscale et de fraude ; lutter contre la corruption et l'impunité ; redynamiser l'administration publique par des enquêtes de loyauté fiables des animateurs de différents corps de l'administration afin d'accroître leur rendement.

Il convient de signaler qu'il s'agit ici des tâches spécifiques et ponctuelles à assigner aux services par l'autorité provinciale par le biais du Ministère provincial de l'intérieur.

En effet, les directeurs de l'ANR et de la DGM étant administrativement indépendants du Gouvernement car rattaché directement à la présidence pour le premier et à la Direction Générale pour le second, la gestion de ce secteur comme celui de l'armée et de la Police requiert du Ministère de l'Intérieur une bonne connaissance dans ce domaine et une capacité éprouvée à s'y imposer sans exposer le gouvernement de province mais en accord avec ce dernier. Sa tâche sera essentiellement de transmettre

les directives du Gouvernement provincial en rapport avec la sécurité et de veiller à leur exécution à celui-ci de mettre en place un réseau parallèle afin d'éviter que les différents rapports des services en soient transmis à Kinshasa avant que leur contenu ne soit porté à la connaissance du Gouverneur de Province. En tout état de cause, le Gouverneur de province doit être le premier consommateur des rapports de différents services de sécurité et le Ministère de l'Intérieur devrait en être le garant. La réforme indispensable des services de sécurité exige pour ce faire :

La réduction sensible des effectifs apparents au profit de non apparent ; la dépolitisation des services au profit de la promotion de la compétence de dédouanement et de la probité ; le recyclage des agents, l'autorité provinciale ne peut négocier avec des partenaires extérieurs en tenant compte des besoins spécifiques de sa juridiction en la matière.

#### - **La justice**

Le rôle de la justice dans la consolidation de la sécurité civile est d'une importance capitale.

En effet, il n'y a pas de sécurité dans l'anarchie. Et la justice permet de bannir l'anarchie en combattant l'impunité. La lutte contre l'impunité quant à elle, contribue à la restauration et à la confirmation de l'autorité de l'Etat. Ainsi, dans le cadre du renforcement de la sécurité civile, l'autorité provinciale veille à ce que la justice soit rendue dans le respect des droits de chacun. En collaboration avec la justice, l'autorité est prompte à poursuivre tout agent de l'Etat qui poserait un acte répréhensible dans l'exercice de ses fonctions. Une fois de plus, c'est l'efficacité des services de renseignements qui lui permettront d'avoir un œil sur chacun et d'agir à temps opportun pour marquer l'omniprésence de l'Etat et affirmer son autorité. Si la justice permet de vaquer et décourager les hors la loi, elle joue aussi un rôle dissuasif chez les détenteurs du pouvoir lorsqu'elle est effective.

Assurer l'égalité de tous devant la loi est un pari que les institutions provinciales doivent gagner pour enfin engager le Sud-Kivu sur la voie des changements.

Combattre l'anarchie, la rumeur et tous les maux qui bloquent le décollage économique et politique de la province. Mais au-delà de tout ce qui est dit plus haut, pour avoir une armée et une police disciplinées, des services de renseignement performants et opérationnels, une justice l'abri de la corruption et du clientélisme, une administration au service des citoyens, la condition sine qua non reste l'amélioration des conditions de vie de tout un citoyen afin de le mettre à l'abri des antivaleurs.

#### 3.2.2. *Les moyens des pouvoirs publics contre les « fin d'heure »*

Pour lutter pied à pied contre la criminalité et tous les désordres quotidiens causés dans la rue par ces malfaiteurs, les opérations diurnes et nocturnes sont mises en œuvre par la PNC :

L'occupation et la défense de points chauds ; les patrouilles pédestres ; les patrouilles montées ; les piquets diurnes et nocturnes ; des bouclages dans les quartiers à haute criminalité.

Pendant la nuit aussi comme la journée, l'on observe des tournées, occupations et défense des points chauds et sensibles à travers toute la ville par l'organisation des patrouilles mixtes entre les policiers et militaires.

### **Le centre de Coordination des Opérations (CCO).**

Composé d'éléments de tous les services de sécurité de la province, notamment la PNC, les FARDC, l'ANR et la DGM, le CCO supervise toutes les opérations sous le commandement de la PNC.

### **Occupation et défense des points chauds**

Cette opération permet à la PNC de marquer sa présence et intervenir, en cas de nécessité, dans les quartiers environnants ces points. Ces points chauds, au nombre de vingt-trois sont notamment : Ancienne COOPERA ; Carrefour de Kadutu ; Chai Kabuya ; ONL Cimpunda ; Marché Camp Saïo ; Place Mulamba ; Mulengeza I ; Eglise Mater Dei (Catholique) ; EP Munzihirwa ; Carrefour Athénée Ibanda ; Marché Bagira ; Marché Nyawera ; Marché Bizimana ; ITFM ; Panzi/Kamagama ; Corps de la Paix ; Place Maendeleo ; Nyakavogo ; Commune Bagira ; Commissariat de Bagira ; Place de l'Indépendance ; Marché Nguba.

### **La patrouille pédestre**

Elle consiste à sillonner tout au long de l'axe où elle est déployée pour se saisir de tous les cas infractionnels et renforcer les points chauds. Elle profite du relief et a comme avantage l'accessibilité dans les coins les plus contigus. Les axes exploités sont les suivants :

**Axe I :** Feu-Rouge-avenue Saïo-Institut Ibanda-avenue Ndendere-Nyawera-Salle du Fiesta et retour.

**Axe II :** Feu-rouge-10<sup>e</sup> Région Militaire-ISP-Major Vangu et retour.

**Axe III :** Major-Vangu-Panzi/Kamagama et retour.

**Axe IV :** Ancienne COOPERA-Carrefour Kadutu-Cimpunda (ONL et retour).

**Axe V :** Place de l'Indépendance-Lycée Wima-ITFM et retour.

### **La patrouille montée**

Cette patrouille utilise les grandes artères accessibles aux véhicules et constitue une réserve des patrouilles et des points sensibles de son secteur. La patrouille montée intervient lorsque les points chauds et la patrouille pédestres sont dépassés.

### **Le piquet**

Installé l'un à la place de l'indépendance et l'autre à l'Etat-Major de l'Inspection Provinciale constitue une réserve pour toutes les opérations. Il peut intervenir pour appuyer l'action de tous les points chauds, les patrouilles pédestres et montée lorsque ceux-ci sont dépassés.

Ces moyens établis par le pouvoir public a produit des résultats dans certains endroits car quelques bandits ont été attrapés et signés un acte d'engagement de ne plus se livrer au banditisme, au vagabondage et à la mendicité faute de quoi ils seront châtiés sévèrement conformément à la loi congolaise en vigueur.



## Conclusion

Aux questions de savoir pourquoi le gouvernement provincial ne parvient-il pas à mettre fin au phénomène « fin d'heure » et comment les pouvoirs publics répondent-ils à l'insécurité créée par ce phénomène ?

Il est ressorti de cette étude que le gouvernement provincial ne parvient pas à éradiquer le phénomène à cause de l'impunité érigée en système au Congo. Aussi les stratégies mises en place par les services de sécurité présentent des failles notamment les difficultés de déplacement liées au manque de carburant en vue d'intervenir à temps ou en organisant les patrouilles. Signalons également l'immixtion de certaines autorités demandant la libération des « fin d'heure » arrêtés.

Pour répondre à leurs actions, les pouvoirs publics mettent en place des opérations diurnes et nocturnes en organisant des patrouilles mixtes, opérations de bouclage dans des quartiers à forte criminalité.

Au regard des résultats recueillis sur terrain, il s'avère que l'hypothèse de cet article est confirmée en ce sens qu'il est important de signaler que la faillite de l'Etat est à l'origine du phénomène « fin d'heure » à Bukavu, parce que l'Etat ne sait pas faire l'emploi, d'où le chômage, l'impunité, la concussion, la corruption presque à tout le niveau du secteur de l'administration publique, etc.

Les « fin d'heure » qui ont réussi à s'implanter à Bukavu en provenance de Goma où ils existent sous le nom des « Chegues » et d'ailleurs existant aussi à Kinshasa siège des institutions nationales sous le qualificatif des « Kuluna », ont profité de la faiblesse de l'appareil répressif de l'Etat Congolais. L'appareil répressif ne dispose pas des moyens de dissuasion capable de faire face à ce phénomène. L'on observe l'émergence des groupes d'insécurité méprisant tout droit reconnu à toute personne humaine.

Du moins, face au phénomène « fin d'heure » à Bukavu, nous avons montré que le gouvernement provincial tente malgré la persistance de ce phénomène avec certains moyens tels que des opérations et patrouilles menées conjointement par la PNC, la Police de la MONUSCO et la 33<sup>ème</sup> Région Militaire.

Pour ce faire, nous pensons que le gouvernement provincial du Sud-Kivu reformulerait ses stratégies pour voir si ces « fin d'heure » et ses groupes associés qui violent les droits de l'homme seront éradiqués.

### Références Bibliographiques

- COLAS, D. (1997). Dictionnaire de la pensée politique. Paris : Bordas
- ELA, JM. (1980). Le Cri de l'homme Africain. Paris : L'Harmattan.
- GRAWITZ, M. (1974). Méthodes des Sciences Sociales. Paris : éd. DALLOZ.
- JUPPE, A. (2016). Etat fort, Paris : éd. DALLOZ
- WEBER, M. (2003). Le savant et le politique, Paris : La Découverte
- Entretien avec l'honorable député Akeem KOKO CHIRIMWAMI, Ministre des mines et hydrocarbures au Sud Kivu, Mercredi le 03/05/2023 à 11heures à Bukavu.
- Entretien avec le Professeur CISHUNGULUKA KANANI Amos, Docteur en Sociologie et Enseignant à l'Université Officielle de Bukavu, Mercredi le 10/05/2023 à 8hoo à Uvira.
- Entretien avec Mr MUGISHO KAMANYULU, Président de la société civile à Bukavu, Lundi le 21/04/2023 à 11heures à Bukavu.
- Entretien avec RIZIKI LUBALA, Président de la Nouvelle Dynamique de la Société Civile au Sud Kivu, Jeudi 24/04/2023 à 10heures à Bukavu.
- Entretien avec RUNEZERHWA Vincent, agent au ministère de l'intérieur et affaires coutumières au Sud Kivu et habitant dans la ville de Bukavu, Lundi le 07/03/2022 à 14h à Bukavu.
- Entretien avec le Révérend Pasteur Germain MAOMBI, Membre de la Société Civile au Sud Kivu et Pasteur Evangéliste dans la Communauté Baptiste au Centre de l'Afrique, Samedi le 05/05/2022 à 8hoo à Bukavu.
- Entretien avec Révérend Pasteur MIRINDI, Pasteur de la Paroisse KILIBULA, Mercredi 12/01/2023 à 11heures à Uvira.
- Entretien avec l'Abbé Jean Paul KALUSI, Prêtre dans l'Archidiocèse de Bukavu à la Paroisse de CIRIRI, Dimanche 20/04/2022 à 12heures à Bukavu.
- Entretien avec Mr CISHIBANJI, Chef d'avenue CIBERA, Vendredi le 25/04/2023 à 11heures à Bukavu.
- Entretien avec Mademoiselle Dorcas TULIA, Etudiante au Centre Universitaire de Paix, Lundi le 27/07/2022 à 11heures à Bukavu.